

Ville de Pontivy

Commission Commerce et Artisanat

Compte-rendu de la réunion du 12 mai 2014

C35/2014/001

ÉTAIENT PRÉSENTS:

Mr J. PERAN, Adjoint au Maire.

Mme E. CRAMET, Mr P. ALAIN, Mr L. BAIRIOT, Conseillers Municipaux.

Mme E. ZEPPIERRI, Mr D. MARAY, Mr G. BRIEND, Mr E. TAURON, Mr P.

BLANC, Mr JJ. RATTIER, représentants des commerçants.

Mr. R PICQUET, représentant des Commerçants des Marchés du Morbihan.

ASSISTAIENT A LA REUNION:

Mme A. MOYSAN, Directrice Générale Adjointe.

Mr G. LE CLOAREC, Chef de la Police Municipale.

Mr P. ROZE, Régisseur, Placier.

ÉTAIENT ABSENTS:

Mme M-M. DORÉ-LUCAS, Mr D. LE COUVIOUR, Conseillers Municipaux.

Préambule :

- Suite à la demande de Monsieur Bernier-Dupréelle (société d'assurances Malakoff Médéric), la commission émet un avis favorable à l'installation d'une boutique mobile d'information sur le marché sous réserve qu' un emplacement reste disponible après la mise en place des commerçants. En effet ; l'attribution des places est prévue prioritairement pour la vente.
- Une demande d'autorisation de chanter accompagné d'une guitare avec ampli ainsi que d'effectuer une quête au profit de l'association « **aviation sans frontière** » durant les heures de marché est faite par Monsieur CHIRON. Les membres de la commission proposent que cette personne soit installée au niveau de la statue du Général de Lourmel sous réserve des dispositions suivantes :
- . L'amplificateur devra être utilisé de façon modéré pour ne pas gêner les commerçants proches.
- . La quête d'intérêt humanitaire ne pourra se faire car le règlement du marché l'interdit. De plus, cette association ne figure pas dans la liste préfectorale de celles autorisées à en effectuer sur la voie publique pour l'année 2014.

I – Organisation du marché durant la Foire de Mars

Pour le bon déroulement du marché durant les 4 lundis de présence de la fête foraine, les représentants du marché demandent de travailler en collaboration avec le placier sur la mise en place du marché pour cette période. Une réunion sera organisée quelques semaines avant l'arrivée de la foire.

II – Résultat questionnaire du mois d'Avril 2013

Compte tenu du faible taux de réponses au précédent sondage, il a été convenu d'adresser à chacun un nouveau questionnaire (voir annexe) dont les réponses permettront de prendre des mesures pour améliorer l'attractivité et la sécurité, notamment en suppriment la rangée située sur la contre allée côté Tribunal et en intégrant sur la place les commerçants s'y trouvant actuellement.

III - Tarification du marché

Suite aux discussions des précédentes commissions, afin de faciliter le travail du régisseur et pour des raisons d'équité, il a été décidé de supprimer la notion d'abonné semaine.

Les commerçants concernés qui souhaitent continuer à venir sur le marché devront donc choisir de le faire comme commerçants abonnés (règlement trimestriel de la redevance : 0,53 €/ml x 13 semaines) ou commerçants passagers (0,73 €/ml chaque jour de marché). Cette mesure sera effective à compter du 1^{er} Juillet 2014.

IV – Attribution de places (cf plan joint)

Après le départ de M. et Mme MERCIER (miels) et de M. BRUANT (aliments chien/chat) et suite aux courriers de demande d'emplacement et d'abonnement, il a été décidé :

- M. PARÉ Didier, abonné, (linges de maison), demande à occuper l'emplacement de 5 ml de M. et Mme MERCIER. Monsieur ROUILLARD Philippe (société Idéal Confort) accepte de céder à M. PARÉ, 1 ml de son emplacement afin qu'il obtienne 6 ml. **Demande acceptée.**
- *Mme LESSARD Christelle*, abonnée, (nappes), demande à occuper l'emplacement de M. PARÉ et obtenir 1 ml supplémentaire soit 10 ml. **Demande acceptée.**
- M. DJADOUR Malik, passager, (Maroquinerie), demande à occuper l'emplacement précédemment attribué à Monsieur BRUANT comme abonné. Pour des raisons de concurrence, Monsieur DJADOUR sera installé à la place de Mme LESSARD et son abonnement est accepté.
- M. BROUQUET Marc, passager, (vêtements), demande à occuper une place de 6 ml comme abonné dans la partie non alimentaire. Demande acceptée à l'emplacement de Monsieur BRUANT.
- *M. FLAGEUL Henri*, passager, (Maroquinerie/chaussettes), demande à occuper un emplacement de 6 ml comme abonné dans la partie non alimentaire. **Demande acceptée sur l'emplacement libre situé entre Madame TALY Baya et la société KICLO.**

	LIBRE 40ml					Camion outillage 20ml						
R A	ALLÉE N° 5											
T 12ML	PERROT Jean Michel confection jeunes 9ml	MOKRANI Abdallah confection Femmes 10ml	LO Ibrahim Articles Africains 9ml (4,95 €)	SZNITKIES Pat Confection femr 10ml	nes Ferr		Flageul roquinerie 6ml	Confection	Baya on femmes			
R				ALLÉE N° 4					***************************************			
K	PERROTIN Bruno Confection hommes 11ml	BLIN Chen Bijoux et vêt Chinois 11ml		ESSLAMI Mohamed Confection Jeunes Bml (5.84)			LIBRE 23ml					
e LECABELLEC Pierre r Chapellerie e 10ml		RENAULT Franck S/vêt + Linges de corps 15ml		LEROUX Loic Confection jeunes 12ml LAMZIRI Montr 7ml (3.8		nes	Bijoux		CHERBAL Mouloud Confections femmes 12ml			
p 6ml				ALLÉE N° 3								
a r	LE SERGENT André Confection femmes 10mi	LESSARD Christelle Nappes 10ml	GUERROUG Vet Bml (5,84)	DJADOUR Maroquinerie 9ml (6,48€)	Expert Fermeture 3ml	Libre 4 ml	Vêt 6ml	Cou	Philippe tellerie			
м	TAURON Éric Confection femmes 15ml	PARÉ Didier Linge 6 ml	idéal Confort Ouvertures 6 mi	BLANC Patrick Maroquinerie 12ml (5.50 €)	LE S Con	ABAZEC Nadine rection femmes 8ml (4.40 €)		PEUTREC Jea Chaussure: 16,50ml	and the same of th			
R	ALLÉE N° 2											
A	Carpentier L Reto Gourle Saucissons Café Fromag 5ml 3ml 4mi	Fruits et légumes	POMMÉ Arthur Pains 7ml + élec	BAUDET Josué Légumes 6mi	BIEN Taylec Asiatiques 7ml + élec	MEREL R Soupes 4,5mi + élec	fromage Légu	PABIC urnes bio	GUHUR Laurence Rôtisserie			
ML	DANIELOU JY FACHINI Brund Pr Artichaut Pr porc bio 6,5 ml 5ml + élc	LORIC Gaëtan Épices et olives 10ml +élec	DUVAL Yves Volailles 7ml + élec	EONNET Gildas Boucherie 10 ml + élec	From	HABATA IIIbra	RESCOND Min		ELOIS Loïc its et légumes			
ints_	ALLÉE N° 1											
	BRIEND Guy Producteur légumes et plans 12ml + élec	BRONSARD ZEPPERI ceufs Crêpes 4mi 5ml+élec	LIARD M P Pommes 9ml	Mister paella Plats 5ml + élec	COBIGO Jérôm plants 7,5ml	e ONNO M Pomme 6ml	es Ch	AVANDIER parcuterie ml +élec	Forestier Rôtisserie 6ml +élec			
				ROTTOIR					of the color			
OULARD ml 0,73€	PICARD Dominique Fruits 6ml 4,38€	les jardin des 4 saisons Légumes bio 5ml 4,38€	/OIE DE BUS		Sord Chevall			Ab trimestre	Passagers Régulier			
			Rue a	lu Tribunal				- Armanian	L.D.II.			
				69 ml		and the standard						